

INTERCOM BERNAY TERRES DE NORMANDIE

DÉPARTEMENT DE L'EURE – ARRONDISSEMENT DE BERNAY

D004/2018

CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE

DE L'INTERCOM BERNAY TERRES DE NORMANDIE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

L'an deux mille dix-huit, le 28 février à 9 heures 30 minutes, le Conseil d'Administration du C.I.A.S., légalement convoqué, s'est réuni dans les locaux des services techniques du pôle de Brionne de l'Intercom Bernay Terres de Normandie, rue des Martyrs – 27800 Brionne, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude ROUSSELIN.

Date de convocation : 21 février 2018

Nombre de membres

En exercice : 21

Présents : 13

Votants : 14

Étaient présents : M. ROUSSELIN, M. ANTHIERENS, M. ARNAUD, M. DU MESNIL-ADELÉE, M. GUÉNIER, Mme JORISSEN, M. KAREB, M. MALARGÉ, M. MALHERBE, M. PENVEN, M. PERDRIEL, Mme VANDERHOEVEN, Mme VATINEL

Étaient absents : Mme BINET, Mme BLOTIERRE, Mme ERARD, M. GRIHAULT, M. PALADE, Mme TERRASSE, Mme VAN DEN DRIESSCHE, M. DELAMARE

Pouvoirs : Mme BINET a donné pouvoir à Mme VATINEL

Secrétaire de séance : M. ANTHIERENS

Objet : Débat sur les orientations budgétaires 2018***PJ : Rapport d'orientations budgétaires***

Monsieur le Président rappelle qu'en vertu de l'article L.2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, dans la période de deux mois avant l'examen et le vote du budget primitif, un débat doit avoir lieu au sein du Conseil d'Administration sur les orientations générales de ce budget.

Il précise que l'article 107 de la loi NOTRe étoffe les dispositions relatives au débat d'orientations budgétaires (DOB) puisque désormais ce dernier doit s'appuyer sur un rapport d'orientations budgétaires (ROB) qui doit être porté à la connaissance des administrateurs dans les deux mois précédents le vote du budget. Ce rapport est joint à la présente délibération.

Monsieur le Président invite les membres du Conseil d'Administration à communiquer leurs observations, suggestions, propositions sur ce rapport.

Après débat, le Conseil d'Administration, à l'unanimité :

- ↳ Prendre acte de la tenue des débats d'orientations budgétaires relatifs à l'exercice 2018, sur la base du rapport d'orientations budgétaires annexé.
- ↳ Procède au vote des orientations budgétaires, sur la base du rapport annexé et précédemment exposé.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus

Pour extrait certifié conforme,

Le Président,

Jean-Claude ROUSSELIN.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

027-200003770-20180228-18D004-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/03/2018

